



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-8536-6	Numéro de la version :	7.01
Date de parution :	2026/08/12	Remplace la version datée de :	2025/07/31

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Protecteur hydrofuge pour l'extérieur Scotchgard(MC) 5020

Numéros d'identification de produit

70-0052-6224-4	70-0052-8367-9	70-0052-8647-4	70-0052-8664-9	70-0052-8719-1
70-0068-4615-1	70-0070-1151-6	70-0070-1299-3	70-0070-2877-5	70-0070-4254-5
70-0070-6155-2	70-0070-7989-3	AN-0107-9271-9	AN-0194-3185-5	XI-0039-0776-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Imperméabilisant

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des produits d'entretien ménager et d'entretien automobile
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
70-0068-4615-1

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol: Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Danger par aspiration : Catégorie 1.
Asphyxiant Simple: Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable. Contenant pressurisé : Peut exploser s'il est chauffé.

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel s'il est ingéré et qu'il pénètre dans les voies respiratoires. Peut déplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Cause des dommages aux organes: système cardiovasculaire.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 122°F (50°C).

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:

L'exposition peut augmenter l'irritabilité du myocarde. N'administrez pas de médicaments sympathomimétiques, sauf en cas d'absolue nécessité.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

5% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Distillats Legers De Petrole Hydrotraités	64742-47-8	60 - 80 Secret Fabrication *	Distillats, pétrole, léger hydrotraitée
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	10 - 30 Secret Fabrication *	Gaz de pétrole liquéfiés adoucis
Mélange de silicone propriétaire	Secret Fabrication	2 - 7	Ne s'applique pas
Résine Exclusive	Secret Fabrication	< 5	Ne s'applique pas
Réticulant propriétaire	Secret Fabrication	< 1	Ne s'applique pas

Mélange de silicone propriétaire est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Résine Exclusive est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir; Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Durant la combustion
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion
Vapeur toxique, gaz, particule.	Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants.

Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 122°F (50°C). Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, pure, hautement et sévèrement raffinée, fraction inhalable.	64742-47-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide : Aérosol
Aspect physique spécifique:	Aérosol
couleur	Incolore
Odeur	Hydrocarbure légère, Pétrole légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	174 °C
Point d'éclair :	39,4 °C [<i>Méthode de test</i> :Coupe fermée] [<i>Détails</i> :Liquide seulement; point d'éclair du gaz propulseur <0 F]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Aérosol inflammable : Catégorie 1.
Limites d'explosivité (LIE)	0,8 %
Limites d'explosivité (LSI)	6 %
pression de vapeur	1.1 mmHg [<i>@ 68 °F</i>]
Densité de vapeur relative	4,8 [<i>Ref Std</i> :Air=1] [<i>Détails</i> :Conditions: pour CAS 64742-47-8]
Densité	0,76 g/cm3
Densité relative	0,76 [<i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	230 °C - 315,6 °C [<i>Détails</i> :Conditions: pour CAS 64742-47-8]
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	1,3 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	1,05 g O3/g produit [<i>Méthode de test</i> :calculé par CARB]
Pourcentage de matières volatiles	96 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut être nocif si inhalé. Asphyxie simple: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque accéléré, une respiration rapide, l'endormissement, des maux de tête, un manque de coordination, une altération du jugement, des nausées, des vomissements, de la léthargie, des crises et le coma, qui pourrait être mortel. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Une exposition prolongée ou répétée peut causer: Délipidation dermique : Signes et symptômes probables : rougeurs localisées, démangeaisons, sécheresse et craquellement de la peau.

En cas de contact avec les yeux :

Le matériau pulvérisé peut irriter les yeux. Signes et symptômes probables : rougeurs, tuméfaction, douleurs, larmoiement et vision trouble ou floue.

Ingestion :

Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer : La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 3 mg/l
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Mélange de silicone propriétaire	Dermale	Multiple espèces animales.	LD50 > 2 000 mg/kg
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Réticulant propriétaire	Dermale	Composants similaires	LD50 > 3 000 mg/kg
Réticulant propriétaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 < 4,3 mg/l
Réticulant propriétaire	Ingestion	Composants similaires	LD50 2 047 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	Irritant
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Mélange de silicone propriétaire	Homme et animal	Aucune irritation significative
Réticulant propriétaire	Composants similaires	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	irritant légère
Gaz de pétrole liquéfiés adoucés	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Mélange de silicone propriétaire	Lapin	Aucune irritation significative
Réticulant propriétaire	Composants similaires	Irritant grave

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Cochon d'Inde	Non classifié
Mélange de silicone propriétaire	Homme et animal	Non classifié
Réticulant propriétaire	Composants similaires	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
Gaz de pétrole liquéfiés adoucés	In Vitro	N'est pas mutagène
Mélange de silicone propriétaire	In Vitro	N'est pas mutagène
Mélange de silicone propriétaire	In vivo	N'est pas mutagène
Réticulant propriétaire	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mélange de silicone propriétaire	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 800 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Mélange de silicone propriétaire	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
-----	------	--------------------	--------	---------	---------------------	--------------------

Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Non disponible.	
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Réticulant propriétaire	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Réticulant propriétaire	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Réticulant propriétaire	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Mélange de silicone propriétaire	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. L'établissement doit être capable de manipuler les produits en aérosol. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Code d'entreposage des produits en aérosol : 3

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 4 Inflammabilité: 2 Dangers physiques : 0 Protection personnelle: X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	33-8536-6	Numéro de la version :	7.01
Date de parution :	2026/08/12	Remplace la version datée de :	2025/07/31

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca